

## **Salaires 2011**

Chères collègues,

Pour toutes les assistantes sous contrat CCT, nous vous recommandons de faire appliquer l'article 11 - al. 4, soit une adaptation des salaires au renchérissement sur la base de l'indice genevois des prix à la consommation du mois d'octobre, selon le communiqué officiel de l'Etat de Genève : « Entre octobre 2009 et octobre 2010 , l'indice progresse de 0,4 % . »

Par conséquent la grille des salaires pour 2011 est la suivante :

	<b>Salaires 2009-2010</b>	<b>Salaires 2011</b>
1 <sup>ère</sup> année de pratique professionnelle :	CHF 4617.-	4'635.-
2 <sup>ème</sup> année « «	CHF 4757.-	4'776.-
3 <sup>ème</sup> année « «	CHF 4899.-	4'919.-
4 <sup>ème</sup> année « «	CHF 5046.-	5'066.-
5 <sup>ème</sup> année « «	CHF 5190.-	5'211.-
6 <sup>ème</sup> année « «	CHF 5339.-	5'360.-
7 <sup>ème</sup> année « «	CHF 5474.-	5'496.-

Le 13<sup>ème</sup> salaire est dû.

Nous recommandons à toutes de rester vigilantes sur l'application des ces conditions. Nous conseillons vivement aux nouvelles engagées de s'y référer.

**Nous vous rappelons que ce sont des conditions minimales.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Un exemplaire de contrat est téléchargeable sur [agam-ge.ch](http://agam-ge.ch).

*Si vous rencontrez une difficulté ou si vous avez une question, n'hésitez pas à appeler Nawal JOS au : 00 33 612 54 00 22 de préférence le jeudi.*

Votre comité.